

Spécial | Municipales à Mérignac : huit listes face au maire sortant



Neuf. C'est le nombre officiel de listes et de candidats qui se présenteront au premier tour des prochaines élections municipales à Mérignac, le 15 mars (ils étaient six en 2014). Le maire sortant, socialiste Alain Anziani, devra faire face à une gauche très divisée, une dissidence écologiste, une investiture d'En Marche, un opposant historique et un nouveau visage étiqueté Rassemblement National. Si leurs avis divergent sur bien des points, ils s'accordent tous en revanche sur un seul point : attaquer la municipalité sur un urbanisme "débridé". Au moment où les listes viennent d'être déposées en préfecture, on fait le bilan des forces en présence et de leurs idées phares.

Avec 70 105 habitants en 2017, Mérignac est la seconde plus grande ville de la métropole bordelaise. Ici comme ailleurs, la question de l'urbanisme, aux côtés de l'écologie, s'invite dans les campagnes des différents candidats. [En janvier](#), dans une interview qu'il nous avait accordée le maire sortant et ancien sénateur socialiste admettait : "je peux être battu demain sur la question de l'urbanisme. C'est la vraie fragilité des maires sortants, les gens ne vous croient pas quand vous dites que vous essayez de freiner tout ça". [En 2014](#), Alain Anziani avait dû faire face à cinq adversaires, tous des hommes : trois à gauche (Antoine Jacinto, Guillaume Perchet et François Minvielle) et deux à droites (Jean-Luc Apupetit et Thierry Millet). Ce dernier avait plafonné à 43,32% au deuxième tour face à Alain Anziani, qui avait obtenu 48,81%. Le candidat Front National, lui, avait obtenu 7,86% des voix. Pour le scrutin 2020, les cartes sont sensiblement rebattues, en premier lieu parce que le nombre de listes passera de six à neuf. Preuve qu'un consensus est loin d'être dans le sens du vent, le groupe majoritaire à la métropole, [Communauté d'Avenir](#), a affirmé ne soutenir aucun candidat dans la commune.

Le maire, candidat à sa propre réélection, a dans la liste de ses soutiens un certain [Gérard Chausset](#), qui a annoncé son ralliement fin janvier. Anciennement chez EELV et En Marche, l' élu emmène dans son giron deux écologistes. Le parti EELV, de son côté, emmène à Mérignac une liste à part. S'il fallait une preuve supplémentaire que l'urbanisme est une question cruciale à Mérignac, le maire s'est fendu d'un [document séparé](#) de son programme électoral, expliquant "le vrai du faux". Dans un programme de 10 pages, l' élu décline pas moins de 140 propositions et 12 engagements (un de plus qu'en 2014). Parmi eux, on peut notamment citer deux idées revenue dans les propos de beaucoup de candidats : l'augmentation du nombre de pistes cyclables sécurisées, l'extension des secteurs sous vidéo-protection ou la candidature de Mérignac pour devenir un territoire "zéro chômeur de longue durée".

En Marche : Bruno Sorin veut des "quartiers-villages"

En Marche a choisi d'investir [Bruno Sorin](#), 59 ans, dirigeant d'une société de conseil. Il attaque volontiers le premier en adressant

en début d'année une carte de "meilleurs vœux de ville bétonnée". Sa promesse : transformer les quartiers en y ajoutant des "places de village. Je préférerais mettre un million d'euros dans une placette plutôt que 80 dans une piscine", ironise-t-il évoquant le projet de stade nautique. Bruno Sorin fustige Alain Anziani dès qu'il est question des grandes opérations immobilières à l'image des 4000 logements prévus d'ici 2030 sur le projet Marne/Soleil, opération intégrée dans le programme des 50 000 logements au niveau métropolitain. "Je n'arrive pas à comprendre ce qui lui a pris (...). Il a abandonné Mérignac à ses promoteurs...". En octobre 2018, le président régional de la Fédération des promoteurs immobiliers, Arnaud-Roussel-Prouvost, avait écrit un courrier au préfet de la Gironde de l'époque, Didier Lallement, dénonçant le fait que "nombre de maires affirment sans ambiguïté la volonté de stopper toute construction de logements neufs dans leur commune", un avis visiblement non partagé par beaucoup de candidats locaux. Pour entamer le "Renouveau de Mérignac" (nom de sa liste), Bruno Sorin déclenche onze engagements (tout comme Alain Anziani en 2014) parmi lesquels un grand "stop au bétonnage de tous les projets de densification aberrants disséminés dans nos quartiers". Il prône la mise en place d'un adjoint dédié à l'écologie, une évaluation de l'impact écologique "systématique" des choix municipaux, l'installation de nouvelles caméras de vidéo-protection "reliées à un centre de vidéosurveillance actif 24h/24" ou encore, pour le volet social, la candidature de Mérignac pour devenir un territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, avec une structure d'embauche dédiée. Le candidat En Marche, qui livre ici sa première campagne électorale, vise "un ou deux mandats pour relancer la transformation de Mérignac".

EELV : Sylvie Cassou-Schotte en dissidence

Bien que plus mesuré, le son de cloche de la candidate écologiste [Sylvie Cassou-Schotte](#) sur la politique municipale actuelle n'est pas si différent. Présidente du groupe écologiste à Bordeaux Métropole et adjointe municipale déléguée à l'action sociale et solidaire (depuis deux mandats), l'élue, qui se présente pour la première fois dans une liste uniquement écologiste, affirme "ne pas être dans une culture d'opposition mais de gouvernance. Ce n'est pas aujourd'hui que des gens vont se leurrer sur des maires qui verdissent leur discours. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait avant ? On a acquis une maturité politique qui a rendu légitime que de nouvelles alliances de gauche soient portées par des élus écologistes. Je ne pense pas que le maire aurait accepté d'être mon numéro 2". Également présente sur une liste écologiste aux européennes arrivée deuxième (18,56%), Sylvie Cassou-Schotte affirme que "le maire nous encourageait à nous présenter", d'autant qu'elle dénonce "quelques divergences" avec le maire sortant, "notamment dans le domaine économique. Il y a une volonté de compétitivité permanente pour motiver le choix d'un OIM (Aéroparc) qui prend de plus en plus d'élan. L'aéroport continue à augmenter son trafic, y compris dans les vols de nuit. On fait face aux choix d'un maire qui tend à aller vers cette course effrénée alors que nous prônons la sobriété, l'équilibre et l'aménagement du territoire. Ça ne nous empêche pas d'agir ensemble, mais ça nous amène à tenter de freiner de plus en plus cette logique". Plus qu'une "ligne verte dans un budget", l'élue défend l'écologie comme "un projet de société reposant sur des fondements qui vont ensuite permettre de décliner tous les actions de façon cohérente". Dans sa liste "Mérignac écologiste et solidaire", elle oppose le paradoxe d'une écologie "par petites touches" à un urbanisme "débridé", mais pas pour le projet Marne/Soleil. "On construit sur du bitume et des terres qui sont déjà artificialisées, on va aussi végétaliser cet espace, même si je comprends l'inquiétude, c'est un gros projet". Quelle solution ? Une évaluation de chaque programme immobilier au fur et à mesure de leur construction, à l'image du premier étage de Castorama. "On le fait comme il a été pensé et on l'évalue, quitte à réajuster derrière". Parmi ses principales propositions, elle trouve la création d'une ferme urbaine, le territoire "zéro chômeur", l'idée du village urbain, la volonté de stopper la croissance du trafic aérien ou la mise en place d'une "rénovation énergétique de tous les bâtiments de la ville à partir d'un diagnostic complet d'un programme pluriannuel d'investissement". Elle milite aussi pour l'instauration d'un budget participatif dans chacun des quartiers de la ville. Le fait que Mérignac soit soumise au Pacte de Cahors et à la réduction de ses dépenses de fonctionnement n'est, pour elle, pas un problème. "On est une ville riche, avec un [revenu médian élevé](#). Pourtant, on la gère un peu comme un grand père de famille. On a beaucoup tardé pour mettre en place des projets d'investissements alors qu'on en a la capacité".

Centre-Droit : Catherine Tarmo réunifie urbanisme et mobilités

Au centre-droit, [Catherine Tarmo](#) réunit urbanisme et mobilité. "On ne peut pas étudier l'urbanisme d'un côté et les mobilités de l'autre. Il faut tout envisager ensemble, surtout lorsqu'on évoque de nouveaux quartiers. Certaines constructions sont aujourd'hui livrées en très mauvais état, il faut améliorer ça". Conseillère municipale depuis 2014 (élue dans la liste de Thierry Millet, d'abord indépendante puis au sein du groupe Mérignac Avenir), Catherine Tarmo a notamment été membre de la commission cadre de vie, touchant aux transports, à l'urbanisme ou au développement durable. Depuis février 2019, elle est conseillère déléguée au PMIE (Plan de Mobilités Inter-Entreprises). La chef d'entreprise de 42 ans défend ainsi la "construction d'une trame urbaine cohérente en concertation avec la métropole et les communes limitrophes", souhaiterait que l'application "Ici Mérignac, lancée en avril, soit l'un des "nouveaux modes d'expression des habitants, notamment sur la question du harcèlement scolaire qui fait face à un sentiment d'impunité. Le budget participatif "par quartier" fait aussi partie de ses revendications, mais elle va plus loin. "Il a été siphonné par les associations amies de la mairie. Il faudrait qu'il soit divisé en deux catégories : l'une réservée aux associations, l'autre aux particuliers". La mise en place de la vidéosurveillance, là aussi souhaitable, "doit se faire en collaboration avec les commerçants demandeurs. Il faut une politique incitative pour le recrutement de la police municipale : plus de moyens matériels et d'équipements de protection et un renforcement de la brigade à vélo". Côté développement économique, elle milite pour la promotion de plans de mobilité des entreprises "qui associerait tout le monde". Soutenue par le MoDem, Agir, le Parti Animaliste et le Mouvement Radical, Catherine Tarmo avait au départ présenté sa candidature à la commission nationale d'investiture de LR. La désignation de Bruno Sorin lui a fait renoncer à l'idée. Sans mâcher ses mots, elle évoque "une atmosphère délétère à droite avec une pré-campagne très dure qui m'a confortée dans mon envie de me présenter". Elle n'a pas rejoint non plus Thierry Millet évoquant sa condamnation en 2015 pour abus et recel de biens sociaux.

M.A.J : La liste de Catherine Tarmo, "Osons choisir l'avenir", fait désormais partie de celles (trois sur 497) à avoir été invalidées par la préfecture de Gironde. Selon la préfecture, la raison officielle est la présence de "six candidat(e)s non électeurs sur la commune". La candidate a réagi dans un communiqué mercredi soir : "pour deux d'entre eux, la DGFIP avait fourni les attestations d'inscription au rôle 2020 des impôts directs de la commune de Mérignac, les rendant ainsi éligibles". Même si elle dit "se réserver le droit d'un recours", depuis déposé, elle évoque des "délais tardifs nous imposant de nous retirer de la campagne. Notre colère ne s'arrêtera pas là. Nous allons poursuivre notre dynamique et peaufiner notre projet pour les échéances à venir", indique encore le texte. Interrogée, Catherine Tarmo a indiqué qu'elle ne fournirait aucune consigne de vote. "Je ne me retrouve pas dans l'option proposée, je ne ferai pas campagne pour quelqu'un d'autre. On se servira du collectif formé, peut-être pour transformer ça en association". À Mérignac, donc, le compte est désormais à huit.

Divers-droite : Thierry Millet attaque sur le même terrain

Le principal intéressé est d'ailleurs l'un des chefs de file de la contestation des actions de la mairie sur l'urbanisme. En décembre dernier, l'élu d'opposition (ancien encarté UDF) n'a pas mâché ses mots lors d'une séance du conseil municipal sur le [budget primitif 2020](#), joute verbale dans laquelle sa condamnation est revenue s'inviter dans la défense du maire. "On oublie qu'il y a eu un procès, j'ai gagné au civil. Raccroché à ce dossier, j'ai eu droit à un contrôle fiscal, un contrôle URSAFF et le PLU de ma permanence à Mérignac a été attaqué. Le hasard, quand il est à ce point concordant, est hautement improbable", répond [Thierry Millet](#), avec l'appui un document spécifiant une cassation partielle en novembre 2017 et un tribunal de grande instance qui, "statuant sur les intérêts civils, m'a donné gain de cause" en septembre 2019. Un autre recours est toujours en cours. Conscient de son caractère risqué au moment de repartir pour une cinquième campagne, l'élu affirme s'être fait confirmer sa légitimité par un questionnaire distribué aux habitants en septembre dernier. "Les gens m'ont manifesté qu'ils n'étaient pas dupes de ce qui m'était arrivé". Sur la question de l'urbanisme (à laquelle il s'intéresse "depuis le début des années 2000"), il sort ce qui ressemble fort à un slogan : "arrêter le délire, rattraper le retard. La construction a été lancée de manière très vigoureuse, deux fois et demi le rythme de Pessac. La convivialité a été oubliée, elle est absente en centre-ville. C'est une ville dans laquelle le maire, sur ce mandat, a autorisé un nombre de constructions considérables. 5321 logements ont été autorisés à la construction entre 2014 et 2018. En 2019, 1000 permis ont été accordés. Les permis sont là, on attend avril 2020 pour les libérer. Mais quand on construit, on doit adapter les services qui vont avec. Trois infrastructures nouvelles ont été livrées : les maisons des habitants du Burck et de Beaudésert et la maison de la petite enfance. Je compte aussi le gymnase léger dans la zone sportive de Colombiers. On ne peut pas dire qu'on ait construit contre la construction, mais je critique la forme et la quantité. Il faut ralentir l'urbanisation, rattraper le retard des infrastructures pour protéger la sécurité et la tranquillité publique". Dans son programme détaillé, Thierry Millet poursuit sa logique : modification du Plan Local d'Urbanisme avec des "normes plus strictes en matière de respect de l'environnement et de la qualité de vie des riverains" et des hauteurs d'immeubles "ne dépassant pas R+1" (en contradiction notamment avec Catherine Tarmo pour qui la densification est préférable à l'étalement). L'élu propose aussi d'insister sur le "bail réel solidaire" ou encore d'imposer aux promoteurs des "réunions de concertation pour tout projet d'immeuble de plus de 5 logements". Le diagnostic thermique des logements et l'idée des "placettes" dans les quartiers figurent aussi dans son programme définitif, de même que la vidéo protection et le "doublement des effectifs de la police municipale". Les idées concordantes entre les candidats ne s'arrêtent pas là : Thierry Millet évoque la création d'une application "Tranquillité Mérignac" ou encore la végétalisation des cours d'écoles, qui va de pair avec l'idée de la candidate écologiste d'une "école de demain, végétalisée, ouverte sur son quartier et avec une restauration gérée en interne".

LFI : Marie Duret-Pujol et le retour du référendum

La fin de la cuisine centrale, c'est aussi l'une des revendications de [Marie Duret-Pujol](#), candidate France Insoumise à Mérignac. Déjà candidate aux européennes et aux législatives (elle a récolté 14,67% des voix dans la sixième circonscription de Gironde), cette maître de conférences en études théâtrales et militante syndicale compte bien "en finir avec les baronnies locales et s'enfermer dans une logique de pantouflage". Le PS, installé à Mérignac depuis 1944, semble donc être la cible principale dans le discours de la candidate LFI, qui porte une liste composée "d'un seul membre qui a déjà eu un mandat". Interrogée sur l'urbanisme, son discours prône "moins de construction excessive, plus de sanctuarisation de terrains non-construites et un recensement local des quelques 1500 logements vacants sur la commune. Il faut réhabiliter les logements insalubres, construire le maximum possible et empêcher la privatisation des logements sociaux", ajoute-t-elle. Côté démocratie, Marie Duret-Pujol axe notamment son discours vers la création d'un "référendum révocatoire" à mi-mandat, "sur la base d'une pétition réunissant au moins 10% du corps électoral élargi aux mineur.e.s de plus de 16 ans et aux étranger.e.s résidants dans la commune". Le référendum servirait aussi à évaluer l'avis des habitants sur "tous les projets municipaux et métropolitains dépassant les 10 millions d'euros de dépenses communales d'investissement". Construction de parkings en extérieur de villes, navettes électriques pour relier les quartiers, aide aux particuliers pour la rénovation thermique... LFI met aussi le paquet sur l'écologie. "L'écologie coûte cher aujourd'hui. Elle doit concerner tout le monde, même les plus précaires", souligne ainsi la candidate, qui partage l'idée de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux, milite pour la gratuité des transports comme "objectif final du mandat", l'interdiction des pesticides ou encore la relocalisation des services et des compétences de la commune passées en gestion métropolitaine, idée que l'on retrouve d'ailleurs à son opposé chez le candidat Rassemblement National.

Le candidat local du parti dirigé par Marine Le Pen, Hervé Caramona, est un pompier bordelais de 50 ans. Il se présente pour la première fois et succède à Jean-Luc Aupetit. Contacté et interrogé, le candidat a par la suite demandé à ce que nous supprimions une partie des propos qu'il avait tenus lors de notre interview et que nous avons transcrit dans un paragraphe concernant sa candidature, en les remettant en cause. Nous avons supprimé le paragraphe le concernant.

À l'opposé, l'extrême-gauche, en plus de LFI, dispose de deux autres candidats, déjà partants en 2014 : François Minvielle pour le [NPA \(Nouveau Parti Anticapitaliste\)](#) et [Guillaume Perchet](#) pour LO (Lutte Ouvrière). Le premier, tout comme la candidate écologiste, dénonce le "green-washing" et la "peinture de vieux programmes en vert. Les gens ne sont pas dupes. La question environnementale est très développée aussi dans la classe populaire mais les gens sont un peu dégoûtés de la tournure que ça prend parce que tout le monde veut être plus vert que vert". François Minvielle entend bien "porter la contestation sociale et la colère du monde du travail. On n'oublie pas qu'Alain Anziani et son adjointe Marie Récalde ont été sénateur et députée de la précédente mandature et qu'ils ont voté, à ce titre, des lois sociales assez féroces comme la loi El Khomri. On ne peut pas séparer les deux mandats parce qu'au niveau local, même si Mérignac est une ville dite riche, la logique est la même". Tout comme le candidat consœur de partie à Pessac, Isabelle Ufferte, le candidat ne cache pas faire campagne à la fois contre Alain Anziani et Emmanuel Macron. "La gestion reste libérale sur le fond, c'est juste une déclinaison locale. Ils se présentent comme de bons gestionnaires avec la baisse des dotations de l'État à l'égard des communes, c'est contre ça que s'articule notre campagne". Le discours de son adversaire communiste est assez proche, bien qu'encore moins nuancé. "La colère sociale qui s'exprime depuis des mois dans les rues et dans les grèves trouve une expression politique pour dénoncer Macron et la caste capitaliste qui se trouve derrière. On va mobiliser les travailleurs pour se battre tous ensemble contre le gouvernement et le patronat et montrer qu'à Mérignac, ce courant de contestation de la société existe. On ne fait pas de promesses, on pense que c'est du vent. La seule promesse qu'on fait, c'est que les travailleurs devront se battre collectivement pour défendre leurs intérêts. On n'obtiendra rien parce qu'un notable ou un autre nous l'aura donné. On veut être les points d'appui des travailleurs de la ville". Citée par le candidat, la réquisition des logements est la seule idée concrète évoquée en parlant de l'urbanisme, même si elle vient rejoindre LFI sur le fond. "Même si on est minorité dans un conseil municipal, des élus de Lutte ouvrière pourraient être les yeux et les oreilles des classes populaires, un point d'appui pour les combats des travailleurs", peut-on ainsi lire dans sa profession de foi, qui prône le "rapport de force".

Réunions publiques

On l'a vu, le maire sortant, qui a présenté le 27 février dernier une liste "renouvelée à 55%", ne manque pas d'adversaires. La victoire de l'un ou l'autre se jouera-t-elle vraiment sur l'urbanisme ? Il est encore un peu tôt pour le dire, mais le logement figure bien en tête des priorités des élus socialistes métropolitains comme dans celle de la majorité actuelle. et chacun des candidats méridionaux a déjà programmé des temps forts sous formes de réunions publiques pour défendre ses propositions avant le 1^{er} mars du 15 mars. La liste coordonnée par l'élue écologiste Sylvie Cassou-Schotte organise, en guise "réunion", un rallye écosolidariste qui partira du Stade du Jard et se terminera dans le parc municipal. Pour Lutte Ouvrière, ce sera le 10 mars à l'école Jules Ferry (18h30), le même jour que Catherine Tarmo à la salle de La Glacière (19h30). Le NPA est le plus actif à travers quatre temps de rencontres dans des écoles, tous à 18h30 : le 3 mars à l'école primaire Oscar Auriac, le 5 à l'école élémentaire Marcelin Berthelot le 10 à l'école élémentaire du Burck et le 11 à l'école des Bosquets (Capeyron). Le maire sortant a programmé deux dates de première pour présenter sa liste le jeudi 5 mars à la salle Capeyron (19h), la deuxième en forme de "grande réunion publique" le jeudi 12 mars (19h), toujours Salle Capeyron. Le candidat LREM Bruno Sorin tiendra sa réunion publique le jeudi 12 mars à la salle des fêtes de La Glacière (19h30). Le lendemain, ce sera au tour de Thierry Millet à la salle Capeyron (19h30). Le RN, de son côté, n'a programmé aucune réunion au moment de publier ces lignes.



Romain Béteille

Crédit Photo :

Publié sur aqui.fr le 02/03/2017

[Url de cet article](#)